

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Vaucluse
commune	Le Thor
appellation	Coopérative vinicole
adresse	294 cours des Vignerons
auteur	Georges SALOMON, Henri ENJOUVIN, Fernand POUILLON (architectes)
date	1925, c. 1935, c. 1940
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 28 novembre 2000



Photo : © Brigitte Larroumec, drac paca crmh, 2009

La coopérative du Thor est fondée en 1925, date à laquelle elle fait construire la "coopérative vinicole du Thor", siège de ses activités. L'architecte, Georges Salomon, est très actif en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : il concevra notamment quelques années plus tard le silo à grains de Trets. Il produit les principaux bâtiments à cette date, et sera sollicité en 1932 et 1937 pour des agrandissements, comprenant notamment un hangar à marcs. Entre 1939 et 1941, les architectes Henri Enjouvin et Fernand Pouillon procéderont à l'adjonction d'une distillerie. L'avant-corps de la façade principale du bâtiment est percé au rez-de-chaussée par deux grandes portes en plein-cintre protégées par un auvent métallique. Le garde-corps de la terrasse du premier étage, qui s'étend devant les fenêtres du logement du caviste, porte le nom de l'établissement. De part et d'autre de cet avant-corps, des constructions basses, abritant notamment les bureaux et le local de vente, équilibrent la composition. Accolé au logement, et le surplombant, le mur-pignon de la cuverie est doté d'un sommet aplati sous lequel figure la date de construction. L'ensemble du bâtiment est construit en béton, parfois enduit, mais la plupart du temps recouvert de moellons de pierre calcaire locale. La couverture est constituée de tuiles plates, reposant sur une charpente métallique.

Rédacteur : Eve Roy, drac paca crmh, 2006